



Projet de création d'un parking privé et de deux bâtiments accessoires – BLOTZHEIM (68)

Etude des incidences du projet sur les sites Natura 2000



Client : SCI ETOILE

13, Rue de l'Aéroport
68730 BLOTZHEIM

Serdal AKTAS

serdalaktas@hormail.fr

0695488299



AFFAIRE

Date d'édition du rapport :

Intervenant

Rédaction

2605EK1K0000039

16 mars 2026

Oliver SAINT-JOURS

Olivier SAINT-JOURS

16/03/2026

SOCOTEC - Agence Environnement & Sécurité – Grand-Est

5, Allée Cérès – CS 37018 – 67037 STRASBOURG Cedex

Tél : (+33)6 25 18 50 89

SOCOTEC ENVIRONNEMENT - S.A.S au capital de 436 960 euros

Siège social : 5, place des Frères Montgolfier- CS 20732 – Guyancourt - 78182 St-Quentin-en-Yvelines Cedex – France

834 096 497 RCS Versailles – APE 7120B - n° TVA intracommunautaire : FR 00 834096497 - www.socotec.fr

SOMMAIRE

1. INCIDENCES DU PROJET SUR LES SITES NATURA 2000..... 2

1.1 CADRE REGLEMENTAIRE..... 2

1.2 METHODE D’EVALUATION 2

1.3 EVALUATION DES INCIDENCES 2

1.4 PRESENTATION DU PROJET 2

1.5 PRESENTATION DU RESEAU NATURA 2000..... 3

1.6 ANALYSE PRELIMINAIRE 4

FIGURES

Figure 1 : Localisation des sites Natura 2000 français et allemands à proximité du projet 3

Figure 2 : Localisation des sites Natura 2000 français à proximité du projet 3

Figure 3 : Localisation des zonages réglementaires Natura 2000 français aux abords de l’aire d’étude 10

TABLEAUX

Tableau 1. Liste des zones d’intérêt écologique réglementaire dans un périmètre de 10 km.....3

Tableau 2 : Espèces d’oiseaux d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site « FR4211812 – Vallée du Rhin d’Artzenheim à Village-Neuf » 4

Tableau 3 : Espèces animales d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site « FR4202000 – Secteur alluvial Rhin – Ried – Bruch, Haut-Rhin » 5

Tableau 4 : Espèces d’oiseaux d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site « FR4211809 – Forêt domaniale de la Harth » 6

Tableau 5 : Espèces animales d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site « DE8311342 – Markgäfler Rheinebene von Weil bis Neuenburg » 7

Tableau 6 : Espèces d’oiseaux d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site « DE8211401 – Rheinniederung Haltingen-Neuenburg mit Vorbergzone » 7

Tableau 7 : Espèces animales d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site « DE8311341 – Tüllinger Berg und Tongrube Rümmlingen » 8

Tableau 8 : Espèces animales d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site « FR4201812 – Jura alsacien » 9

Tableau 9 : Espèces d’oiseaux d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site « DE8311441 – Tüllinger Berg und Gleusen » 9

1. INCIDENCES DU PROJET SUR LES SITES NATURA 2000

1.1 Cadre réglementaire

Le régime d'« évaluation des incidences » est prévu par les articles 6.3 et 6.4 de la Directive « Habitats » (92/43/CEE), transposé en droit français par les articles L. 414-4 à L. 414-7 et articles R. 414-10 et R. 414-19 à R. 414-24 du Code de l'environnement. Le Décret n° 2010-365 du 9 avril 2010 et la circulaire du 15 avril 2010, relatifs à l'évaluation des incidences Natura 2000, précisent les modalités d'application et de constitution du dossier d'évaluation.

L'objectif est de déterminer l'existence ou non d'effets significatifs dommageables sur l'état de conservation des habitats et/ou espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000. Les effets du projet sont également évalués en tenant compte des objectifs de conservation et de restauration définis dans les documents d'objectifs.

1.2 Méthode d'évaluation

L'article R. 414-23 du code de l'environnement décrit le contenu de l'évaluation. Celui-ci est variable en fonction de l'existence ou de l'absence d'incidence de l'activité proposée sur un site Natura 2000. L'objet de l'évaluation des incidences Natura 2000 est de déterminer si l'activité envisagée portera atteinte aux objectifs de conservation des habitats et espèces végétales et animales ayant justifié la désignation du site. La détermination d'atteinte aux objectifs de conservation d'un site ne peut être envisagée qu'au cas par cas, au regard du projet d'activité.

L'évaluation des incidences porte sur les zones naturelles relevant des dispositions de la Directive « Habitats » 92/43/CEE du 21 mai 1992 et de la directive « Oiseaux » 79/409/CEE du 2 avril 1979. La transposition en droit français de ces directives a été achevée par les articles L.414-1 à 7 et les articles R.414-1 et suivants du Code de l'Environnement.

I.- Le dossier comprend dans tous les cas :

1° Une présentation simplifiée du document de planification, ou une description du programme, du projet, de la manifestation ou de l'intervention, accompagnée d'une carte permettant de localiser l'espace terrestre ou marin sur lequel il peut avoir des effets et les sites Natura 2000 susceptibles d'être concernés par ces effets ; lorsque des travaux, ouvrages ou aménagements sont à réaliser dans le périmètre d'un site Natura 2000, un plan de situation détaillé est fourni ;

2° Un exposé sommaire des raisons pour lesquelles le document de planification, le programme, le projet, la manifestation ou l'intervention est ou non susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000 ; dans l'affirmative, cet exposé précise la liste des sites Natura 2000 susceptibles d'être affectés, compte tenu de la nature et de l'importance du document de planification, ou du programme, projet, manifestation ou intervention, de sa localisation dans un site Natura 2000 ou de la distance qui le sépare du ou des sites Natura 2000, de la topographie, de l'hydrographie, du fonctionnement des écosystèmes, des caractéristiques du ou des sites Natura 2000 et de leurs objectifs de conservation.

II.- Dans l'hypothèse où un ou plusieurs sites Natura 2000 sont susceptibles d'être affectés, le dossier comprend également une analyse des effets temporaires ou permanents, directs ou indirects, que le document de planification, le programme ou le projet, la manifestation ou l'intervention peut avoir, individuellement ou en raison de ses effets cumulés avec d'autres documents de planification, ou d'autres programmes, projets, manifestations ou interventions dont est responsable l'autorité chargée d'approuver le document de planification, le maître d'ouvrage, le pétitionnaire ou l'organisateur, sur l'état de conservation des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la désignation du ou des sites.

III.- S'il résulte de l'analyse mentionnée au II que le document de planification, ou le programme, projet, manifestation ou intervention peut avoir des effets significatifs dommageables, pendant ou après sa réalisation ou

pendant la durée de la validité du document de planification, sur l'état de conservation des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la désignation du ou des sites, le dossier comprend un exposé des mesures qui seront prises pour supprimer ou réduire ces effets dommageables.

IV.- Lorsque, malgré les mesures prévues au III, des effets significatifs dommageables subsistent sur l'état de conservation des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la désignation du ou des sites, le dossier d'évaluation expose, en outre :

1° La description des solutions alternatives envisageables, les raisons pour lesquelles il n'existe pas d'autre solution que celle retenue et les éléments qui permettent de justifier l'approbation du document de planification, ou la réalisation du programme, du projet, de la manifestation ou de l'intervention, dans les conditions prévues aux VII et VIII de l'article L. 414-4 ;

2° La description des mesures envisagées pour compenser les effets dommageables que les mesures prévues au III ci-dessus ne peuvent supprimer. Les mesures compensatoires permettent une compensation efficace et proportionnée au regard de l'atteinte portée aux objectifs de conservation du ou des sites Natura 2000 concernés et du maintien de la cohérence globale du réseau Natura 2000. Ces mesures compensatoires sont mises en place selon un calendrier permettant d'assurer une continuité dans les capacités du réseau Natura 2000 à assurer la conservation des habitats naturels et des espèces. Lorsque ces mesures compensatoires sont fractionnées dans le temps et dans l'espace, elles résultent d'une approche d'ensemble, permettant d'assurer cette continuité ;

3° L'estimation des dépenses correspondantes et les modalités de prise en charge des mesures compensatoires, qui sont assumées, pour les documents de planification, par l'autorité chargée de leur approbation, pour les programmes, projets et interventions, par le maître d'ouvrage ou le pétitionnaire bénéficiaire, pour les manifestations, par l'organisateur bénéficiaire.

1.3 Evaluation des incidences

La description des sites Natura2000 repose sur les informations et les données provenant des documents d'objectifs et/ou des formulaires standards de données (FSD) disponibles sur le site de l'INPN. L'analyse des incidences du projet a pour objectif de déterminer une atteinte éventuelle de celui-ci à l'état de conservation des habitats et des espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 et aux objectifs de conservation définis dans le document d'objectifs.

1.4 Présentation du projet

L'emprise du projet est située sur la commune de Blotzheim, dans le département du Haut-Rhin (88), en région Grand Est. Elle concerne un projet d'aménagement d'un parking privé et de deux bâtiments accessoires.

D'une superficie d'environ 0,7 ha, elle s'inscrit dans un paysage périurbain où se mêlent milieux semi-naturels (prairie, arbres spontanés, haie), parcelles agricoles et zone urbanisée. L'occupation du sol de l'emprise du projet est constituée principalement par une ancienne culture agricole.

Les parcelles étudiées sont relativement planes, et sont situées dans un secteur mêlant activités tertiaires, terrains naturels et agriculture. Elle se trouve au Sud de la commune de Blotzheim.

1.5 Présentation du réseau Natura 2000

8 sites Natura 2000 sont recensés dans un rayon de 10 km autour du projet. Ils sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 1. Liste des zones d’intérêt écologique réglementaire dans un périmètre de 10 km

Type de zonage	Nom	Référence	Milieux	Intérêts	Distance au projet
Sites Natura 2000 France (ZPS)	Vallée du Rhin d’Artzenheim à Village-Neuf	FR4211812	Forêts caducifoliées, pelouses sèches, prairies, zones humides, sylviculture, eaux douces intérieures, cultures céréalières	Oiseaux	3,3 km au Nord-Est
Site Natura 2000 France (ZSC)	Secteur alluvial Rhin-Ried-Bruch, Haut-Rhin	FR4202000	Forêts caducifoliées, pelouses sèches, prairies, zones humides, sylviculture, eaux douces intérieures, cultures céréalières	Habitats, Amphibiens, Mammifères, Invertébrés, Poissons, Flore	3,3 km au Nord-Est
Site Natura 2000 France (ZPS)	Forêt Domaniale de la Harth (ZPS)	FR4211809	Forêt caducifoliée, landes et broussailles, zones urbanisées	Oiseaux	4,8 km au Nord
Site Natura 2000 Allemagne (ZSC)	Markgäfler Rheinebene von Weil bis Neuenburg	DE8311342	Forêts, pelouses calcaires, zones humides, eaux douces intérieures, pentes rocheuses, grottes	Habitats, Amphibiens, Mammifères, Invertébrés, Poissons, Flore	5,9 km à l’Est
Site Natura 2000 Allemagne (ZPS)	Rheinniederung Haltingen-Neuenburg mit Vorbergzone	DE8211401	Forêts, pelouses calcaires, zones humides, eaux douces intérieures, pentes rocheuses, sylviculture	Oiseaux	8 km à l’Est
Site Natura 2000 Allemagne (ZSC)	Tüllinger Berg und Tongrube Rümmingen	DE8311341	Forêts, pelouses calcaires, zones humides, eaux douces intérieures, cultures	Habitats, Amphibiens, Flore	8,5 km à l’Est
Site Natura 2000 France (ZSC)	Jura alsacien	FR4201812	Forêts caducifoliées et de conifères, pelouses sèches, prairies, zones humides, sylviculture, eaux douces intérieures, cultures céréalières	Habitats, Oiseaux, Amphibiens, Mammifères, Invertébrés, Poissons, Flore	8,6 km au Sud-Ouest
Site Natura 2000 Allemagne (ZPS)	Tüllinger Berg und Gleusen	DE8311441	Forêts, pelouses calcaires, vergers, zones humides, eaux douces intérieures	Habitats, Oiseaux, Amphibiens, Flore	8,9 km à l’Est

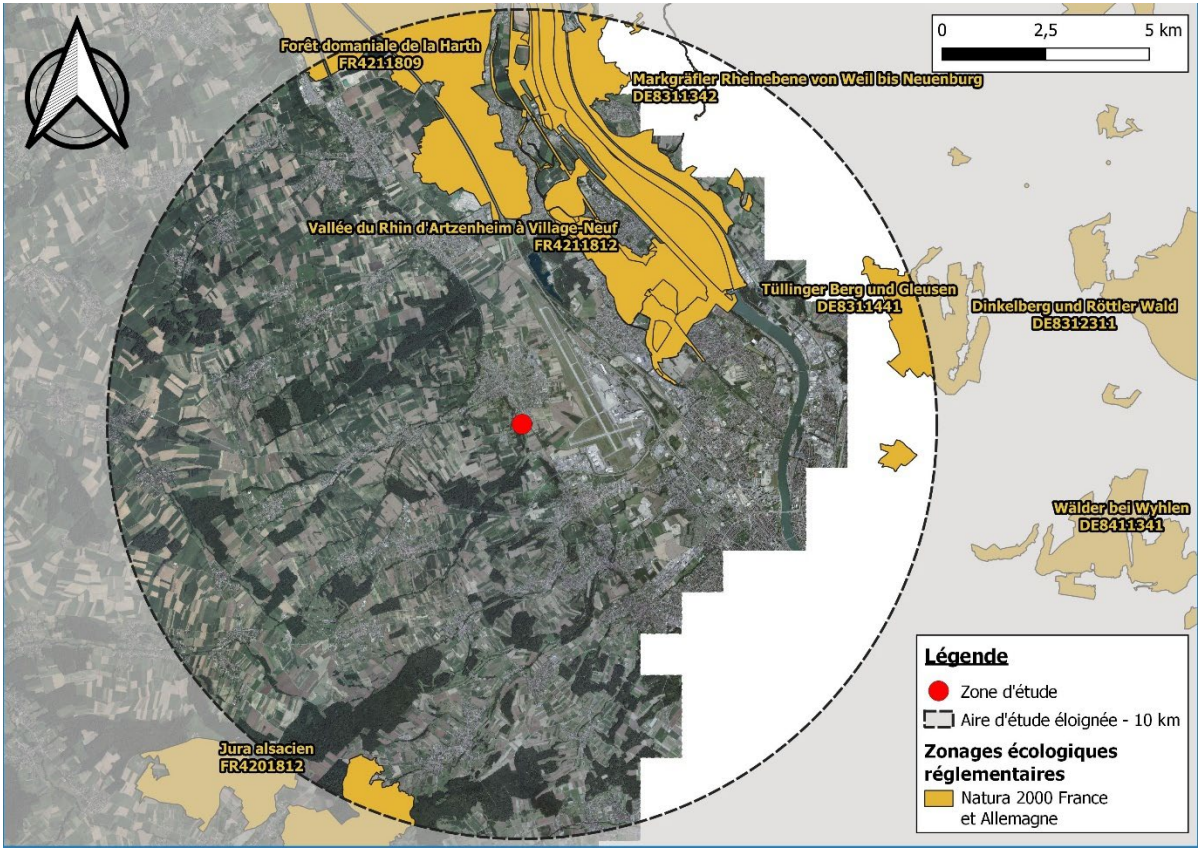


Figure 1 : Localisation des sites Natura 2000 français et allemands à proximité du projet

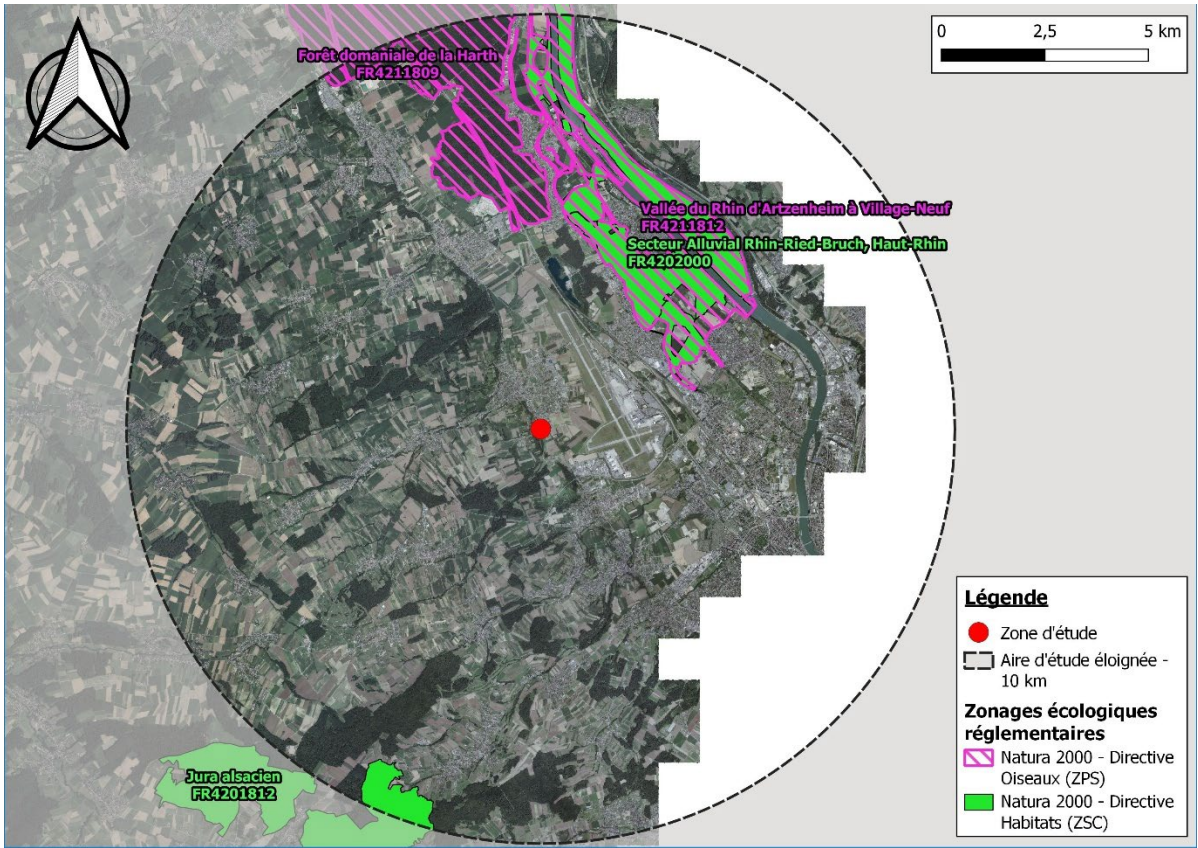


Figure 2 : Localisation des sites Natura 2000 français à proximité du projet

1.6 Analyse préliminaire

1.6.1 Site 1 : ZPS - Vallée du Rhin d’Artzenheim à Village-Neuf (FR4211812)

► Evaluation du risque d’incidences

Le projet se trouve à 3,3 km au Sud-Ouest de cette ZPS.

Le tableau suivant présente les espèces d’oiseaux d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation de cette ZPS, ainsi que les risques d’incidences liés au projet.

Tableau 2 : Espèces d’oiseaux d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site « FR4211812 – Vallée du Rhin d’Artzenheim à Village-Neuf »

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Type de fréquentation sur la ZPS	Potentialité de présence	Incidence du projet
<i>Cyanecula svecica</i> – Gorgebleue à miroir	Etape	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Gavia stellata</i> – Plongeon catmarin	Étape	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Gavia arctica</i> –Plongeon arctique	Étape	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Milvus migrans</i> – Milan noir	Reproduction	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Milvus milvus</i> – Milan royal	Reproduction	Espèce en survol à proximité du site mais absence d’habitat favorable sur la ZIP - inventaire mars 2026	Nulle
<i>Botaurus stellaris</i> Butor étoilé	Étape	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Ixobrychus minutus</i> – Blongios nain	Reproduction	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Nycticorax nycticorax</i> – Bihoreau gris	Étape	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Egretta garzetta</i> – Aigrette garzette	Étape	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Circus cyaneus</i> – Busard Saint-Martin	Hivernage	Espèce non recensée dans la biblio en hivernage dans le secteur (zone non préférentielle pour le nourrissage hivernal)	Nulle
<i>Pernis apivorus</i> – Bondrée apivore	Reproduction	Espèce recensée dans la biblio en reproduction dans le secteur mais hors ZIP (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Ardea purpurea</i> – Héron pourpré	Étape	Nulle	Nulle

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Type de fréquentation sur la ZPS	Potentialité de présence	Incidence du projet
		(Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	
<i>Ciconia ciconia</i> – Cigogne blanche	Etape	Espèce en nourrissage à proximité du site mais absence d’habitat favorable sur la ZIP - inventaire mars 2026	Nulle
<i>Circus aeruginosus</i> – Busard des roseaux	Reproduction	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Pandion hallaetus</i> – Balbuzard pêcheur	Etape	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Falco columbarius</i> – Faucon émerillon	Etape	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Falco peregrinus</i> – Faucon pèlerin	Reproduction, Etape	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Porzana porzana</i> – Marouette ponctuée	Étape	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Tringa glareola</i> – Chevalier sylvain	Étape	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Sterna hirundo</i> – Sterne pierregarin	Etape	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Chlidonias niger</i> – Guifette noire	Etape	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Alcedo atthis</i> – Martin- pêcheur d’Europe	Sédentaire	Espèce recensée dans la biblio en reproduction dans le secteur mais hors ZIP (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Picus canus</i> – Pic cendré	Sédentaire	Espèce recensée dans la biblio en reproduction dans le secteur mais hors ZIP (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Dryocopus martius</i> - Pic noir	Sédentaire	Espèce recensée dans la biblio en reproduction dans le secteur mais hors ZIP (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Lullula arborea</i> - Alouette lulu	Etape	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Acrocephalus paludicola</i> - Phragmite aquatique	Etape	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Mergellus albellus</i> - Harle piette	Hivernage	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Lanius collurio</i> - Pie- grièche écorcheur	Reproduction	Espèce recensée dans la biblio en reproduction	Nulle

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Type de fréquentation sur la ZPS	Potentialité de présence	Incidence du projet
		dans le secteur mais hors ZIP (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	
<i>Ardea alba</i> - Grande aigrette	Hivernage	Espèce recensée dans la biblio en hivernage dans le secteur mais hors ZIP (zone non préférentielle pour le nourrissage hivernal)	Négligeable
<i>Hydrocoloeus minutus</i> - Mouette pygmée	Etape	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Dendrocopos medius</i> - Pic mar	Sédentaire	Espèce recensée dans la biblio en reproduction dans le secteur mais hors ZIP (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle

Deux espèces d’oiseaux d’intérêt communautaire ont été observées à proximité de la zone d’étude lors des investigations de début mars 2026 : le Milan royal en survol, et la Cigogne blanche en alimentation dans la parcelle agricole labourée au Nord de la ZIP. Cependant, les habitats au sein de l’emprise du projet ne sont pas favorables à ces espèces.

Aucune autre espèce n’a été recensée via la bibliographie à proximité immédiate de notre site d’étude.

Le projet est implanté à une distance suffisante de l’aire d’évaluation définie pour la plupart des espèces potentiellement concernées (telles que Martin-pêcheur d’Europe, Milan noir, Gorgebleue à miroir, Butor étoilé, Faucon émerillon, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Pics « cendré, mar et noir », Aigrette garzette, Faucon pèlerin, Blongios nain, Pie-grièche écorcheur, Alouette lulu, Bihoreau gris, Bondrée apivore, Chevalier Sylvain et Sterne pierregarin). De ce fait, le projet se situe au-delà du périmètre dans lequel ces espèces pourraient être influencées, et il n’existe pas de risque d’impact les concernant.

En outre, la zone d’étude ne comporte pas de milieux aquatiques, essentiels pour plusieurs espèces d’intérêt communautaire (telles que le Martin-pêcheur, le Bihoreau gris ou le Balbuzard pêcheur). L’absence de ces habitats implique qu’aucune de ces espèces n’est susceptible d’être affectée par le projet.

Ainsi, le projet ne générera pas d’incidence sur le site ZPS - Vallée du Rhin d’Artzenheim à Village-Neuf (FR4211812).

1.6.2 Site 2 : ZSC - Secteur alluvial Rhin – Ried – Bruch, Haut-Rhin (FR4202000)

- Habitats d’intérêts communautaires

Le projet se trouvant à 3,3 km au Sud-Ouest de cette ZSC, aucun impact direct ou indirect n’est à prévoir sur les 12 habitats d’intérêt communautaire. Il en est de même pour les habitats aquatiques : la distance est assez importante pour que le projet puisse exercer un quelconque impact sur la ressource hydrique favorable à ces habitats. De plus, l’habitat « Communautés de grandes Laîches » constaté dans la ZIP et caractéristique de zone humide, de très faible surface, est lié à la nature du sol en place et non à une connexion éventuelle avec une nappe d’eau souterraine.

Les habitats d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site « ZSC - Secteur alluvial Rhin – Ried – Bruch, Haut-Rhin (FR4202000) » ne sont pas concernés par le projet.

- Espèces animales d’intérêt communautaire

Le tableau suivant présente les espèces animales d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation de cette ZCS, ainsi que les risques d’incidences liés au projet.

Tableau 3 : Espèces animales d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site « FR4202000 – Secteur alluvial Rhin – Ried – Bruch, Haut-Rhin »

Groupe taxonomique	Nom scientifique - Nom vernaculaire	Potentialité de présence	Incidence du projet
Mollusques	<i>Vertigo moulinsiana</i> Vertigo de Des Moulins	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
Flore	<i>Marsilea quadrifolia</i> Marsilée à quatre feuilles	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
Insectes	<i>Ophiogomphus cecilia</i> Gomphe serpent	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Leucorrhinia pectoralis</i> Leucorrhine à gros thorax	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Coenagrion mercuriale</i> Agrion de Mercure	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Lycaena dispar</i> Le Cuivré des marais	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Phengaris nausithous</i> L’Azuré des paluds	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Lucanus cervus</i> Lucane cerf-volant	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Osmoderma eremita</i> Pique-prune	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
Amphibiens	<i>Euplagia quadripunctaria</i> L’Ecaille chinée	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Triturus cristatus</i> Triton crêté	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
Chiroptères	<i>Bombina variegata</i> Le Sonneur à ventre jaune	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Myotis myotis</i> Grand Murin	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
Mammifères terrestres	<i>Castor fiber</i> Castor d’Eurasie	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
Poissons	<i>Lampetra planeri</i> Lamproie de Planer	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Salmo salar</i> Saumon de l’Atlantique	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle

Groupe taxonomique	Nom scientifique - Nom vernaculaire	Potentialité de présence	Incidence du projet
	<i>Cobitis taenia</i> Loche de rivière	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Cottus gobio</i> Chabot	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Rhodeus amarus</i> Bouvière	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Telestes souffla</i> Blageon	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle

Compte tenu de la distance séparant le projet de cette ZSC (3,3 km), aucune incidence directe ou indirecte n’est attendue sur les populations des espèces mentionnées dans le tableau ci-dessus.

De plus, aucune espèce d’intérêt communautaire n’a été inventoriée lors des investigations début mars 2026. Cette période n’étant pas la plus favorable, nous pouvons également justifier leur absence très probable par le fait que les habitats de la ZIP sont défavorables voire inadaptés à ces espèces. Ainsi, aucune incidence n’est attendue sur ces groupes d’espèces.

Ainsi, le projet ne générera pas d’incidence sur le site ZSC - Secteur alluvial Rhin – Ried – Bruch, Haut-Rhin (FR4202000).

1.6.3 Site 3 : ZPS - Forêt domaniale de la Harth (FR4211809)

► Evaluation du risque d’incidences

Le projet se trouve à 4,8 km au Sud de cette ZPS.

Le tableau suivant présente les espèces d’oiseaux d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation de cette ZPS, ainsi que les risques d’incidences liés au projet.

Tableau 4 : Espèces d’oiseaux d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site « FR4211809 – Forêt domaniale de la Harth »

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Type de fréquentation sur la ZPS	Potentialité de présence	Incidence du projet
<i>Caprimulgus europaeus</i> – Engoulevent d’Europe	Etape	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Milvus migrans</i> – Milan noir	Reproduction	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Milvus milvus</i> – Milan royal	Reproduction	Espèce en survol à proximité du site mais absence d’habitat favorable sur la ZIP - inventaire mars 2026	Nulle
<i>Lanius collurio</i> - Pie-grièche écorcheur	Reproduction	Espèce recensée dans la biblio en reproduction dans le secteur mais hors ZIP (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Type de fréquentation sur la ZPS	Potentialité de présence	Incidence du projet
<i>Circus cyaneus</i> – Busard Saint-Martin	Etape	Espèce non recensée dans la biblio en hivernage dans le secteur (zone non préférentielle pour le nourrissage hivernal)	Nulle
<i>Pernis apivorus</i> – Bondrée apivore	Reproduction	Espèce recensée dans la biblio en reproduction dans le secteur mais hors ZIP (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Picus canus</i> – Pic cendré	Sédentaire	Espèce recensée dans la biblio en reproduction dans le secteur mais hors ZIP (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Dryocopus martius</i> - Pic noir	Sédentaire	Espèce recensée dans la biblio en reproduction dans le secteur mais hors ZIP (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Dendrocopos medius</i> - Pic mar	Sédentaire	Espèce recensée dans la biblio en reproduction dans le secteur mais hors ZIP (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle

Une espèce d’oiseaux d’intérêt communautaire a été observée à proximité de la zone d’étude lors des investigations de début mars 2026 : le Milan royal en survol. Cependant, les habitats au sein de l’emprise du projet ne sont pas favorables à cette espèce.

Aucune autre espèce n’a été recensée via la bibliographie à proximité immédiate de notre site d’étude.

Le projet est implanté à une distance suffisante de l’aire d’évaluation définie pour la plupart des espèces potentiellement concernées (Engoulevent d’Europe, Milan noir, Milan royal, Busard Saint-Martin, Pics « mar, cendré et noir », Pie-grièche écorcheur et Bondrée apivore). De plus, les habitats terrestres de la ZIP ne sont pas favorables à ces espèces.

De ce fait, le projet se situe au-delà du périmètre dans lequel ces espèces pourraient être influencées, et il n’existe pas de risque d’impact les concernant.

Ainsi, le projet ne générera pas d’incidence sur le site ZPS – Forêt domaniale de la Harth (FR4211809).

1.6.4 Site 4 : ZSC - Markgäfler Rheinebene von Weil bis Neuenburg (DE8311342)

- Habitats d’intérêts communautaires

Le projet se trouvant à 5,9 km à l’Ouest de cette ZSC, aucun impact direct ou indirect n’est à prévoir sur les 12 habitats d’intérêt communautaire. Il en est de même pour les habitats aquatiques : la distance est assez importante pour que le projet puisse exercer un quelconque impact sur la ressource hydrique favorable à ces habitats. De plus, l’habitat « Communautés de grandes Laïches » constaté dans la ZIP et caractéristique de zone humide, de très faible surface, est lié à la nature du sol en place et non à une connexion éventuelle avec une nappe d’eau souterraine.

Les habitats d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site « ZSC - Markgäfler Rheinebene von Weil bis Neuenburg (DE8311342) » ne sont pas concernés par le projet.

- Espèces animales d’intérêt communautaire

Le tableau suivant présente les espèces animales d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation de cette ZCS, ainsi que les risques d’incidences liés au projet.

Tableau 5 : Espèces animales d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site « DE8311342 – Markgäfler Rheinebene von Weil bis Neuenburg »

Groupe taxonomique	Nom scientifique - Nom vernaculaire	Potentialité de présence	Incidence du projet
Crustacés	<i>Austropotamobius pallipes</i> Ecrevisse à pattes blanches	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
Bryophytes	<i>Dicranum viride</i> Dicrane vert	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
Insectes	<i>Ophiogomphus cecilia</i> Gomphe serpentín	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Eriogaster catax</i> Laineuse du prunellier	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Lucanus cervus</i> Lucane cerf-volant	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Euplagia quadripunctaria</i> L’Ecaille chinée	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
Amphibiens	<i>Bombina variegata</i> Le Sonneur à ventre jaune	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
Chiroptères	<i>Myotis emarginatus</i> Murin à oreilles échancrées	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Myotis myotis</i> Grand murin	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
Mammifères terrestres	<i>Castor fiber</i> Castor d’Eurasie	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
Poissons	<i>Lampetra planeri</i> Lamproie de Planer	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Salmo salar</i> Saumon de l’Atlantique	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Cobitis taenia</i> Loche de rivière	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Cottus gobio</i> Chabot	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Rhodeus amarus</i> Bouvière	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle

Groupe taxonomique	Nom scientifique - Nom vernaculaire	Potentialité de présence	Incidence du projet
	<i>Aspius aspius</i> Aspe	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Telestes souffla</i> Blageon	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle

Compte tenu de la distance séparant le projet de cette ZSC (5,9 km), aucune incidence directe ou indirecte n’est attendue sur les populations des espèces mentionnées dans le tableau ci-dessus.

De plus, aucune espèce d’intérêt communautaire n’a été inventoriée lors des investigations début mars 2026. Cette période n’étant pas la plus favorable, nous pouvons également justifier leur absence très probable par le fait que les habitats de la ZIP sont défavorables voire inadaptés à ces espèces. Ainsi, aucune incidence n’est attendue sur ces groupes d’espèces.

Ainsi, le projet ne générera pas d’incidence sur le site ZSC - Markgäfler Rheinebene von Weil bis Neuenburg (DE8311342).

1.6.5 Site 5 : ZPS - Rheinniederung Haltingen-Neuenburg mit Vorbergzone (DE8211401)

- Evaluation du risque d’incidences

Le projet se trouve à 8 km à l’Ouest de cette ZPS.

Le tableau suivant présente les espèces d’oiseaux d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation de cette ZPS, ainsi que les risques d’incidences liés au projet.

Tableau 6 : Espèces d’oiseaux d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site « DE8211401 – Rheinniederung Haltingen-Neuenburg mit Vorbergzone »

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Type de fréquentation sur la ZPS	Potentialité de présence	Incidence du projet
<i>Milvus migrans</i> – Milan noir	Reproduction	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Pernis apivorus</i> – Bondrée apivore	Reproduction	Espèce recensée dans la biblio en reproduction dans le secteur mais hors ZIP (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Alcedo atthis</i> – Martin-pêcheur d’Europe	Sédentaire	Espèce recensée dans la biblio en reproduction dans le secteur mais hors ZIP (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Falco peregrinus</i> – Faucon pèlerin	Reproduction, Etape	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Type de fréquentation sur la ZPS	Potentialité de présence	Incidence du projet
<i>Picus canus</i> – Pic cendré	Sédentaire	Espèce recensée dans la biblio en reproduction dans le secteur mais hors ZIP (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Dryocopus martius</i> - Pic noir	Sédentaire	Espèce recensée dans la biblio en reproduction dans le secteur mais hors ZIP (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Lanius collurio</i> - Pie-grièche écorcheur	Reproduction	Espèce recensée dans la biblio en reproduction dans le secteur mais hors ZIP (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Ardea alba</i> - Grande aigrette	Hivernage	Espèce recensée dans la biblio en hivernage dans le secteur mais hors ZIP (zone non préférentielle pour le nourrissage hivernal)	Négligeable
<i>Dendrocopos medius</i> - Pic mar	Sédentaire	Espèce recensée dans la biblio en reproduction dans le secteur mais hors ZIP (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle

Aucune espèce d’oiseaux d’intérêt communautaire de ce site Natura 2000 n’a été observée à proximité de la zone d’étude lors des investigations de début mars 2026.

Aucune des espèces citées n’a été recensée via la bibliographie à proximité immédiate de notre site d’étude.

Le projet est implanté à une distance supérieure à l’aire d’évaluation définie pour la plupart des espèces potentiellement concernées (Martin-pêcheur d’Europe, Grande aigrette, Milan noir, Bondrée apivore, Faucon pèlerin, Pics « cendré, mar et noir », et Pie-grièche écorcheur). De ce fait, le projet se situe au-delà du périmètre dans lequel ces espèces pourraient être influencées, et il n’existe pas de risque d’impact les concernant.

En outre, la zone d’étude ne comporte pas de milieux aquatiques, essentiels pour une espèce d’intérêt communautaire, le Martin-pêcheur. L’absence de ces habitats implique qu’aucune de ces espèces n’est susceptible d’être affectée par le projet.

Ainsi, le projet ne générera pas d’incidence sur le site ZPS - Rheinniederung Haltingen-Neuenburg mit Vorbergzone (DE8211401).

1.6.6 Site 6 : ZSC - Tüllinger Berg und Tongrube Rümplingen (DE8311341)

- Habitats d’intérêts communautaires

Le projet se trouvant à 8,5 km à l’Ouest de cette ZSC, aucun impact direct ou indirect n’est à prévoir sur les 3 habitats d’intérêt communautaire. Parmi ces habitats, aucun ne fait référence aux milieux aquatiques.

Les habitats d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site « ZSC - Tüllinger Berg und Tongrube Rümplingen (DE8311341) » ne sont pas concernés par le projet.

- Espèces animales d’intérêt communautaire

Le tableau suivant présente les espèces animales d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation de cette ZCS, ainsi que les risques d’incidences liés au projet.

Tableau 7 : Espèces animales d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site « DE8311341 – Tüllinger Berg und Tongrube Rümplingen »

Groupe taxonomique	Nom scientifique - Nom vernaculaire	Potentialité de présence	Incidence du projet
Bryophytes	<i>Dicranum viride</i> Dicrane vert	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
Amphibiens	<i>Bombina variegata</i> Le Sonneur à ventre jaune	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Triturus cristatus</i> Le Triton crêté	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle

Compte tenu de la distance séparant le projet de cette ZSC (8,5 km), aucune incidence directe ou indirecte n’est attendue sur les populations des espèces mentionnées dans le tableau ci-dessus.

De plus, aucune espèce d’intérêt communautaire n’a été inventoriée lors des investigations début mars 2026. Cette période n’étant pas la plus favorable, nous pouvons également justifier leur absence certaine par le fait que les habitats de la ZIP sont inadaptés à ces espèces. Ainsi, aucune incidence n’est attendue sur ces groupes d’espèces.

Ainsi, le projet ne générera pas d’incidence sur le site ZSC - Markgäfler Rheinebene von Weil bis Neuenburg (DE8311341).

1.6.7 Site 7 : ZSC - Jura alsacien (FR4201812)

- Habitats d’intérêts communautaires

Le projet se trouvant à 8,6 km au Nord-Est de cette ZSC, aucun impact direct ou indirect n’est à prévoir sur les 13 habitats d’intérêt communautaire. Il en est de même pour les habitats aquatiques : la distance est assez importante pour que le projet puisse exercer un quelconque impact sur la ressource hydrique favorable à ces habitats. De plus, l’habitat « Communautés de grandes Laïches » constaté dans la ZIP et caractéristique de zone humide, de très faible surface, est lié à la nature du sol en place et non à une connexion éventuelle avec une nappe d’eau souterraine.

Les habitats d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site « ZSC – Jura alsacien (FR4201812) » ne sont pas concernés par le projet.

- Espèces animales d’intérêt communautaire

Le tableau suivant présente les espèces animales d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation de cette ZCS, ainsi que les risques d’incidences liés au projet.

Tableau 8 : Espèces animales d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site « FR4201812 – Jura alsacien »

Groupe taxonomique	Nom scientifique - Nom vernaculaire	Potentialité de présence	Incidence du projet
Crustacés	<i>Austropotamobius pallipes</i> Ecrevisse à pattes blanches	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
Bryophytes	<i>Dicranum viride</i> Dicrane vert	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
Insectes	<i>Lycaena dispar</i> Le Cuivré des marais	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Euphydryas aurinia</i> Le Damier de la Succise	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Lucanus cervus</i> Lucane cerf-volant	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Euplagia quadripunctaria</i> L’Ecaille chinée	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
Amphibiens	<i>Bombina variegata</i> Le Sonneur à ventre jaune	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
Chiroptères	<i>Myotis myotis</i> Grand Murin	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Myotis emarginatus</i> Murin à oreilles échancrées	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
	<i>Rhinolophus hipposideros</i> Petit rhinolophe	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
Mammifères terrestres	<i>Lynx lynx</i> <i>Lynx boréal</i>	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
Poissons	<i>Cottus gobio</i> Chabot	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle

Compte tenu de la distance séparant le projet de cette ZSC (8,6 km), aucune incidence directe ou indirecte n’est attendue sur les populations des espèces mentionnées dans le tableau ci-dessus.

De plus, aucune des espèces d’intérêt communautaire citées n’a été inventoriée lors des investigations début mars 2026. Cette période n’étant pas la plus favorable, nous pouvons également justifier leur absence très probable par le fait que les habitats de la ZIP sont défavorables voire inadaptés à ces espèces. Ainsi, aucune incidence n’est attendue sur ces groupes d’espèces.

Ainsi, le projet ne générera pas d’incidence sur le site ZSC – Jura alsacien (FR4201812).

1.6.8 Site 8 : ZPS - Tüllinger Berg und Gleusen (DE8311441)

► Evaluation du risque d’incidences

Le projet se trouve à 8,9 km au Sud-Ouest de cette ZPS.

Le tableau suivant présente les espèces d’oiseaux d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation de cette ZPS, ainsi que les risques d’incidences liés au projet.

Tableau 9 : Espèces d’oiseaux d’intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site « DE8311441 – Tüllinger Berg und Gleusen »

Nom scientifique - Nom vernaculaire	Type de fréquentation sur la ZPS	Potentialité de présence	Incidence du projet
<i>Milvus migrans</i> – Milan noir	Reproduction	Nulle (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Milvus milvus</i> – Milan royal	Reproduction	Espèce en survol à proximité du site mais absence d’habitat favorable sur la ZIP - inventaire mars 2026	Nulle
<i>Picus canus</i> – Pic cendré	Sédentaire	Espèce recensée dans la biblio en reproduction dans le secteur mais hors ZIP (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Dryocopus martius</i> - Pic noir	Sédentaire	Espèce recensée dans la biblio en reproduction dans le secteur mais hors ZIP (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Lanius collurio</i> - Pie-grièche écorcheur	Reproduction	Espèce recensée dans la biblio en reproduction dans le secteur mais hors ZIP (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle
<i>Dendrocopos medius</i> - Pic mar	Sédentaire	Espèce recensée dans la biblio en reproduction dans le secteur mais hors ZIP (Absence d’habitat favorable sur la ZIP)	Nulle

Une espèce d’oiseaux d’intérêt communautaire a été observée à proximité de la zone d’étude lors des investigations de début mars 2026 : le Milan royal strictement en survol. Cependant, les habitats au sein de l’emprise du projet ne sont pas favorables à cette espèce.

Aucune autre espèce n’a été recensée via la bibliographie à proximité immédiate de notre site d’étude.

Le projet est implanté à une distance supérieure à l’aire d’évaluation définie pour la plupart des espèces potentiellement concernées (Milan noir, Milan royal, Pics « mar, cendré et noir », et Pie-grièche écorcheur). De ce fait, le projet se situe au-delà du périmètre dans lequel ces espèces pourraient être influencées, et il n’existe pas de risque d’impact les concernant.

En outre, la zone d’étude ne comporte pas de milieux aquatiques.

Ainsi, le projet ne générera pas d’incidence sur le site ZPS - Tüllinger Berg und Gleusen (DE8311441).

CONCLUSION DES INCIDENCES DU PROJET SUR LES SITES NATURA 2000

L'analyse des zonages réglementaires met en évidence la présence de huit sites Natura 2000 (quatre ZPS et de quatre ZSC) à moins de 10 km de la ZIP.

Après analyse des interactions potentielles du projet avec les 8 sites Natura 2000 présents dans un rayon de 10 km autour de l'aire d'étude, **ce projet ne générera aucune incidence significative sur ces 8 zonages écologiques réglementaires.**